

« APCAV »

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE CHALETS ET APPARTEMENTS DE VERBIER

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JUILLET 2015

C'est à 15 H 00 que le Président, Monsieur Stéphan MARGELISCH, ouvre l'assemblée générale d'été 2015 de l'APCAV. Cette réunion annuelle se déroule dans la salle des Combins à Verbier montée à l'occasion pour le Verbier Festival.

Le Président salue cordialement tous les participants et signale que quelques membres ou autorités locales n'ont malheureusement pas eu la possibilité d'assister à l'assemblée générale de ce jour et se sont excusés.

Il relève d'autre part, les présences de :

Monsieur Raymond Bruchez, conseiller communal
Monsieur Joël Sciboz, directeur de l'Office du Tourisme de Verbier
Madame Isabelle Schirmer et Monsieur Anders Sjostedt pour Verbier Mobility
Monsieur Alain Nicod, Président du Verbier Festival
Monsieur von Känel, directeur général de TMR

Le secrétariat de l'assemblée est confié comme à l'accoutumée à la Fiduciaire de Verbier SA.

L'assemblée générale ordinaire a été régulièrement convoquée et l'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

1. Information du Comité sur les affaires en cours
2. Information sur le sondage TMR pour l'amélioration des déplacements à Verbier
3. Divers et propositions individuelles

1. INFORMATION DU COMITE SUR LES AFFAIRES EN COURS

Le Président informe les membres présents que la prochaine assemblée générale ordinaire de l'APCAV se tiendra le lundi 28 décembre 2015 à 16 H 00 à la salle de La Comba à Verbier.

En ce qui concerne les taxes de séjour, le Président n'a pas pour l'instant de nouvelles informations à communiquer aux membres. Le sujet est sur la table du Conseil communal. Le projet « FITOUR » pour le financement du tourisme est également sur la table du Conseil communal.

Il est ensuite laissé la parole à Monsieur Joël Sciboz, directeur de l'Office du Tourisme de Verbier, lequel fait part aux membres présents qu'il a eu cette année la visite d'une délégation chinoise pour les remontées mécaniques en vue des jeux olympiques d'hiver de Pékin 2022. Cette délégation a été très enthousiaste.

Monsieur Sciboz tient à relever que la Chine est un marché émergent et que le but de la Commune de Bagnes consiste à amener des touristes.

En ce qui concerne Verbier Promotions, pour la promotion et marketing dans le Val de Bagnes, Monsieur Sciboz signale que l'Office du Tourisme est bien entendu ouvert à de

nouvelles idées. Beaucoup de projets sont déjà en cours.

Monsieur Alain Nicod, Président du Verbier Festival, prend ensuite la parole et tient à remercier tous les donateurs du Verbier Festival et des amis du Festival pour leur générosité pour le cachet de cette année.

Monsieur Nicod précise que la Commune de Bagnes accueille chaque année environ 300 jeunes et qu'une contribution de 2 à 3 millions s'avère nécessaire. Les défis de ces jeunes est de se faire plaisir, car il n'est pas évident de trouver des sponsors commerciaux. Il est aussi utile de renouveler la clientèle en y invitant des proches ou des amis pour connaître la musique classique et de faire quelque chose pour eux en leur offrant l'hôtel par exemple.

Des privés invitent également chez eux des artistes. Plus de 15'000 nuitées sont comptées pour l'organisation du Verbier Festival. Il est également nécessaire d'améliorer l'accueil touristique et l'offre pour les personnes qui souhaitent se rendre au Verbier Festival mais qui n'ont pas la possibilité ou les moyens de se déplacer.

2. INFORMATION SUR LE SONDAGE TMR POUR L'AMELIORATION DES DEPLACEMENTS A VERBIER

Madame Isabelle Schirmer et Monsieur Anders Sjostedt ont fondé Verbier Institute.

Leur mission est de devenir leader en matière de développement durable. Une collaboration est active avec des universités et des centres de recherche pour l'innovation. Les objectifs sont les suivants :

- 2015-2016 Initier des projets locaux
- 2020 Faire en sorte que Bagnes et le Valais soient reconnus en matière durable
- 2025 Bagnes, économie à faible taux de carbone (minimiser gaz à effet de serre)

Le but est de créer de nouveaux hôtels, d'être une nouvelle antenne de l'EPFL, de diversifier l'économie de Verbier, d'assurer à Verbier un développement durable et d'attirer une nouvelle clientèle.

L'offre de transports publics à Verbier est assez forte. Cependant, les secteurs et la distribution de Verbier ne permettent pas d'arriver devant chez tout le monde.

Une enquête de mobilité est en cours. Une nouvelle commission est en création auprès de la Commune de Bagnes. Des véhicules électriques peuvent également être essayés. Le projet consiste à réduire la consommation d'énergie des résidences individuelles de 10 à 30 %.

Pour 2016, il est en cours un projet dénommé « Verbier Summit » pour un développement durable de Verbier et l'introduction de nouvelles technologies. Un projet régional et international (Espace Mont-Blanc par exemple) est à l'étude avec la collaboration du CREM à Martigny.

Il est ensuite passé à la présentation de l'enquête sur la mobilité dans le Val de Bagnes. L'enquête a été ouverte fin mars 2015 et le sera durant une année. Trois types de trafics se présentent à Verbier, soit ceux des professionnels (entreprises), le journalier ainsi que les propriétaires de chalets.

La voiture est dominante, ce qui laisse une image de station encombrée et polluée. L'offre de transports publics est satisfaisante, mais l'information est à améliorer. Le souhait est d'augmenter l'offre de transports publics afin de réduire l'utilisation de la voiture.

En ce qui concerne la ligne TMR, il est prévu durant la période 2016-2018 la transformation de la gare du Châble. La gare de Sembrancher le sera durant 2015 afin de créer un axe rail/

route afin d'augmenter la fréquentation. Une mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite était aussi indispensable.

Le but est d'aller plus vite, d'accueillir plus de personnes et d'obtenir un accès plus simple. A l'horizon 2018, TMR prévoit de disposer de 1200 places sur le parking de Curala au lieu des 600 places actuelles.

Avec la rénovation de la gare de Martigny-Croix, il sera possible de créer également un emplacement de 1'000 places de parc.

3. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Un membre demande que l'on trouve un service qui livre les commissions, Coop ou Migros par exemple, car il n'existe plus de supermarché sur les hauteurs de Verbier. Inévitablement, les personnes qui doivent faire des commissions doivent se rendre avec leur véhicule engorgeant ainsi le centre de Verbier. Pour les bus, il est peut-être nécessaire de prolonger les horaires après 17 H 00 et ne pas interrompre le service durant midi.

Un membre fait constater aux membres de TMR présents qu'à la gare du Châble, il n'existe aucun panneau lumineux. A partir de 21 H 00, la salle d'attente est fermée et il n'est pas non plus indiqué si les bus ont du retard.

Un membre souhaite qu'il soit favorisé l'utilisation de quads, segway et il serait intéressant si la Commune de Bagnes pouvait faire une étude pour l'installation de tapis roulants jusqu'à Médran.

A la demande d'un membre, Monsieur Patrick Bruchez, conseiller communal, répond que l'objectif de la Commune de Bagnes est de créer une zone de rencontre, si possible piétonne, depuis la Coop de Verbier jusqu'à Médran. Il existe déjà une application pour favoriser le covoiturage.

Un membre souhaite qu'il soit procédé à l'installation de tableaux lumineux pour mesurer la vitesse dans les zones 30 km/h.

Contrairement à d'autres villes, la Commune de Bagnes ne met pas à disposition de vélos. A ce sujet, Monsieur Bruchez, conseiller communal, communique qu'avant la fin 2016, Verbier offrira une station self service.

En ce qui concerne le carrefour de Brunet, la Commune de Bagnes envisage de revoir l'ameublement urbain et de déplacer l'arrêt de bus vers le Rouge. La Commune de Bagnes est également en pourparlers avec le Canton du Valais pour la mise en place d'un passage piétons en face de l'arrêt de bus.

En ce qui concerne le projet de Savoleyres, la procédure au Tribunal Fédéral arrive à bout touchant. A ce sujet, un membre souhaite qu'il soit mis à disposition des bancs pour les arrêts à la gare actuelle de Savoleyres.

Un membre souhaite qu'il soit étudié la possibilité de créer des trottoirs vers le carrefour entre le golf et les Esserts. A ce sujet, Monsieur Bruchez précise que la route est cantonale et que la Commune de Bagnes ne peut pas assumer à elle seule les frais d'entretien si la route deviendrait communale.

Plusieurs graffitis sans signification ont été constatés entre Savoleyres et le Hameau de Verbier. Un membre préconise la venue d'artistes de rue pour éviter que ce phénomène se reproduise chaque année.

La parole n'étant plus demandée dans les divers, l'assemblée générale est levée à 16 H 45

suivie d'un apéritif.

Verbier, le 5 août 2015

APCAV
Le secrétariat